

# • Samedi 6 juin et le reste de l'année, « Arras à vélo, c'est possible », selon l'ADAV

mercredi 03.06.2009, 04:45 - La Voix du Nord



L'association pour le droit au vélo (ADAV) participe, samedi, à la fête nationale du Vélo.

## | FÊTE NATIONALE DU VÉLO |

L'antenne arrageoise de l'Association pour le droit au vélo (ADAV) met les pieds sur le pédalier, pour la fête nationale du Vélo, programmée samedi 6 juin. Deux rendez-vous pratiques et pédagogiques sont proposés. À vos selles, à vos casques, prêts, roulez !

Après une encourageante « broc à vélo », mi-mai (au cours de laquelle 67 vélos ont été vendus), l'ADAV d'Arras entend ne pas lâcher son combat pour la pratique du vélo en ville. Voire la conversion des automobilistes urbains à ce mode de déplacements.

Au cours de la fête nationale du Vélo, samedi 6 juin, les cyclistes-militants arrageois s'adresseront à ceux que la circulation en ville rebute. Un autre rendez-vous, davantage axé sur la balade et la découverte de la ville, a été imaginé. Le parcours empruntera les sites de la trame verte et bleue de l'agglomération. Dans les deux cas, les participants devront faire l'effort d'enfourcher un deux-roues.

> **Vélo-traffic, samedi 6 juin à 10 h : une première, à Arras.-** Rendez-vous place du Maréchal-Foch, devant la gare, pour une sortie en ville. L'objectif étant de découvrir les réflexes à acquérir dans le trafic urbain. L'ADAV entend aider les usagers à surmonter leurs craintes en adoptant un comportement adéquat. Ce type d'initiation est une première, à Arras. Réservations obligatoires au Tél : 03 20 86 17 25 ou Tél : 03 21 22 07 25.

> **Sortie vélo à la découverte de la trame verte et bleue, samedi 6 juin à 14 h.-** Pour la quatrième fois, l'ADAV organise une balade gratuite et encadrée. Cette année, le thème est la découverte de la trame verte et bleue de l'agglomération, et son accessibilité (ou non, à certains endroits) aux cyclistes.

Sur le parcours, l'ADAV a prévu six arrêts explicatifs relatifs aux aménagements cyclables réalisés ou en projet. Sur chaque site, l'association posera des « smileys » représentant un vélo vert, orange ou rouge selon le niveau de satisfaction exprimé par les cyclistes de l'ADAV.

Départ possible à 13 h 30 de la mairie d'Achicourt jusqu'à la Grand-Place d'Arras. Rassemblement à 14 h devant le cinéma. Départ à 14 h 30, retour vers 17 h (14,5 km). Arrêts rue des Rosati à Saint-Laurent-Blangy, devant la mairie de Saint-Laurent-Blangy. Trajet vers le parc de la Pescherie, à Sainte-Catherine, par le chemin de halage. Pause bonbons à 15 h 35 à la Pescherie. Autres arrêts place Mère-Térèse, au centre commercial Auchan, au centre hospitalier d'Arras, puis arrivée devant le beffroi d'Arras, place des Héros. •

> L

Les d

Les animations sont gratuites. Âge minimal : 9 ans, sauf pour les enfants présents dans une remorque ou sur un siège. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Nécessité de savoir rouler à vélo, et d'avoir un deux-roues en bon état.

Partagez     WIKIO 